

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



ET POUR NOEL
UNE PLANÈTE
UNE RETRAITE

Le « droit au remord » C'EST POURRI

Soignant-es en catégorie en voie d'extinction, vous vous posez des questions sur le fameux «Droit au remord», Caroline secrétaire fédérale de la Fédération SUD Santé Sociaux décrit pour vous le texte de loi: vu.fr/NKAM
On veut le retour de la retraite à 57 ans pour les métiers de la santé! Pour rappel: l'espérance de vie des soignantes est de 78,8 ans contre 85 ans pour les femmes en moyenne en France. Sans oublier que 20% des infirmières partent en retraite avec un taux d'invalidité...

PAS DE BÉBÉS à la consigne!

Suite à la publication d'un arrêté en juillet permettant de recruter des personnes sans diplôme, qualification ni expérience pour répondre à la pénurie de professionnelles de la petite enfance, le 6 octobre un rassemblement était prévu avec le Collectif Pas de Bébé à la Consigne et SUD CT 31. À Toulouse, plusieurs centaines de personnes ont répondu présentes et nous sommes donc parties en manifestation au rythme de la BatucaSol en scandant « Pas de bébé à la consigne, les bébés ne sont pas des machines ». Des dizaines de crèches et d'écoles étaient fermées sur la ville et partout en France. vu.fr/EeZm

SUD Education 93 : CONDAMNATION

Condamnation pour harcèlement sexuel dans un collège du 93: le recteur savait, il n'a rien fait. En avril 2019, neuf enseignantes du collège Robespierre à Epinay-sur-Seine dénoncent à leur chef d'établissement des faits de harcèlement sexiste et sexuel de la part d'un de leurs collègues. Après avoir saisi la justice, huit d'entre elles reçoivent une convocation au tribunal judiciaire de Bobigny pour témoigner en tant que victimes le 28 juin 2022. Leur avocate, en plus du harcèlement sexuel caractérisé, plaide le « harcèlement sexuel d'ambiance ». Le délibéré a été rendu le 6 septembre: reconnu coupable de harcèlement sexuel à l'encontre de l'une des victimes, il est condamné

à trois mois d'emprisonnement avec sursis et à payer 2000 euros pour le préjudice moral et les frais de justice. Si la relaxe de l'agresseur concernant le harcèlement subi par les autres enseignantes rappelle que la justice a encore un long chemin à entreprendre pour être à l'écoute de la parole des victimes, le verdict recouvre néanmoins un enjeu majeur pour les luttes à venir: cette condamnation est une première concernant les violences sexistes et sexuelles dans l'Éducation nationale.

PROCÈS LOMBARD

La délibéré de la cour d'appel: une victoire au goût amer. La cour a confirmé la responsabilité personnelle des dirigeant-es de France Télécom dans le harcèlement moral institutionnel en vigueur dans l'entreprise entre 2007 et 2010. Celui-ci n'en est que conforté comme concept juridique. Nous regrettons l'allègement des peines des condamné-es

d'un délai de 6 mois pour appliquer cette décision. Alors que le délai légal arrive à son terme le 12 octobre, les premières annonces concernant le projet de loi de finances 2023 indiquent que le Ministère de l'Éducation nationale a provisionné 74 millions d'euros pour la reconnaissance des fonctions en éducation prioritaire, c'est-à-dire notamment pour le paiement de l'indemnité REP/REP+ pour les AED. C'est une véritable victoire qui met au jour l'intérêt des luttes collectives et du syndicalisme de lutte et de transformation sociale de SUD éducation.

Un salaire décent, C'EST URGENT!

Depuis le 18 octobre 2022, les cheminot-es de la Haute-Savoie se sont engagé-es dans un bras de fer avec la direction SNCF en exigeant un salaire décent dans un département où la vie chère devient insupportable. Prenant le pas de nos camarades des raffineries, c'est un mouvement de grève illimité décidé en Assemblée Générale, soutenu par les organisations syndicales SUD-Rail - CGT - FO et qui impacte le périmètre du Léman Express (Annemasse, Annecy, Evian, Bellegarde, St Gervais, ...). Le Léman Express, structure dédiée pour anticiper l'ouverture à la concurrence au niveau des TER, est un succès en termes de fréquentation et génère des bénéfices importants. Les cheminotes et cheminots revendiquent une prime de cherté pérenne de 300 euros brut pour toutes et tous. Gagner en Haute-Savoie aujourd'hui, c'est gagner ailleurs demain! L'ensemble des soutiens financiers versés sur cette caisse de grève sera reversé aux grévistes - syndiqué-es ou non! vu.fr/NKDI

Chanter la liberté de manifester!

« On a gagné en cassation! On n'a rien lâché et on a eu raison! Quelle belle victoire! Pour nous certes mais aussi pour toutes celles et ceux qui manifestent. Nous sommes à l'origine d'une jurisprudence qui va faire parler d'elle en France.

BRÈVES DE COMBAT

et les relaxes de deux prévenu-es, ainsi que la minoration des indemnisations des parties civiles. L'indemnisation amiable d'Orange n'est pas remise en cause, comme l'a souligné la Présidente, mais cette décision laisse un goût amer. En effet, pas de prison ferme pour ces délinquants, mais les victimes, elles, n'auront pas eu de sursis.

Grâce à notre révolte et à tous nos soutiens, on confirme que toute personne qui manifeste a la liberté de le faire que cette manifestation soit déclarée ou pas. On a trop envie de partager et de chanter cette victoire haut et fort toutes ensemble MERCI A TOUS NOS SOUTIENS! »
Macdo Solidaires 31
Travail Social Ardèche

VICTOIRE des assistant-es d'éducation!

Les 8 000 AED qui travaillent en éducation prioritaire vont toucher l'indemnité REP/REP+. Le 12 avril 2022, SUD éducation gagnait au Conseil d'État un recours pour l'attribution de l'indemnité REP/REP+ pour les AED qui travaillent dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire. Le Ministère dispose depuis

Le RN on le combat, partout, tout le temps!

À l'initiative de Solidaires IDF, et d'autres organisations antifa, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées le samedi 5 novembre à Paris pour dénoncer la tenue du congrès du RN le samedi 5 Novembre à Paris. « Non, nous ne laisserons pas infuser et contaminer les idées nauséabondes portées par ce parti. Des idées racistes et sexistes, une vision du monde

RÉPRESSION à la RATP

Une de nos collègues a été ridiculement accusée de harcèlement envers des représentant-es de la direction, et notifiée en pleine séance CSE d'une enquête à son encontre. Retourner les outils des syndicalistes contre elles et eux est tout bonnement scandaleux! Marie-Séverine a saisi le conseil des Prud'hommes et plusieurs camarades sont venu-es la soutenir le 16 octobre. Verdict le 1^{er} février. vu.fr/Tdlr

BINGO DES MACHOS DÉCOMPLÈXÉS

Pause café au bureau ?
Réunion syndicale ? Des avis éclairés sur la lutte féministe fument...
Prends ton stylo et si tu coches 4 propos sexistes, crie BINGO

ON DIRAIT QUE TU AS DES COUILLES	LES NÉO-FÉMINISTES SONT BEAUCOUP TROP VIOLENTES ET RADICALES	LE SERVICE D'ORDRE C'EST TROP DANGEREUX POUR LES FEMMES	DE QUOI TU TE PLAINS ? ET LES FEMMES AFGHANES ?
VOUS VOULEZ JUDICIARISER LA DRAGUE COMME AUX USA	ON NE PEUT PLUS RIEN DIRE	LE FÉMINISME C'ÉTAIT MIEUX AVANT	ELLES DISENT NON MAIS EN FAIT ELLES EN ONT ENVIE
ELLE EST MIGNONNE, ELLE S'EN SORTIRA	LA PRIORITÉ C'EST LA LUTTE CONTRE LE CAPITALISME	C'EST PLUS FACILE D'ÊTRE UNE FEMME	VOUS SUPPRIMEZ LA JUSTICE AU PROFIT DU TRIBUNAL MÉDIATIQUE
VOUS DESSERVEZ LA CAUSE DES FEMMES	ÇA VA, C'EST JUSTE UNE BLAGUE	LES FÉMINISTES ACTUELLES SONT DES FÉMINAZIES	ET LES HOMMES VICTIMES DES FEMMES ON EN PARLE ?
MOI, J'AIDE MA FEMME À LA MAISON	LES FÉMINISTES SONT DES SORCIÈRES/MOCHES/HYSTÉRIQUES/FRIGIDES/FRUSTRÉES/INTÉGRISTES/CHIANTES//WOKES/ISLMOGAUCHISTES/ETC	IL FAUDRAIT APPLAUDIR LES MECS QUI N'AGRESSENT PAS LES FEMMES DANS LA RUE	VOUS AVEZ DÉJÀ L'ÉGALITÉ, ARRÊTEZ DE RÂLER POUR RIEN
L'ÉGALITÉ EST UN LEURRE, LES HOMMES ET LES FEMMES SONT COMPLÉMENTAIRES	ELLE EST DE MAUVAISE HUMEUR PARCE QUE ELLE A SES RÈGLES	SORCIÈRE. FRIGIDE. FRUSTRÉE.	IL Y A DE LA PLACE SUR MES GENOUX

À court de réparties ? en recherche d'arguments, de chiffres, de sources ? c'est par ici :





Photo Cypèle David

J'ai travaillé pour chronopost !

Interview de Aboubacar Dembélé, militant du collectif des travailleurs sans papier de Vitry.

Nous sommes le vendredi 4 novembre 2022. La nuit et la fraîcheur sont tombées sur le piquet de grève devant Chronopost d'Alfortville. Tout le long de l'entreprise, un campement avec de nombreuses tentes a été monté. 1 an de grève, 1 an de lutte, 1 an à vivre nuits et jours sur un piquet, et plus d'une centaine de manifestations. Affrontant la pluie, le froid, la chaleur... et le mépris des préfectures et du gouvernement. Je suis admirative de leur détermination. Nous sommes accueillies chaleureusement par les grévistes, avec des sourires et des rires. Nous nous installons autour d'un feu avec quelques camarades sans-papiers. Et nous commençons l'interview d'Aboubacar Dembélé, délégué des grévistes du piquet (Chronopost d'Alfortville).

Cela fait plus de 11 mois que nous sommes en grève ici au Piquet de grève de Chronopost Alfortville pour dire: « **Non à l'exploitation, pour l'amélioration des conditions de travail, et pour demander la régularisation parce que c'est le début de la liberté** ».

On prenait le travail ici à 2h, 2h30 ou 4h du matin. C'était en plein coronavirus. On a travaillé 1 an et demi à 2 ans suivant notre état de santé car on ne peut pas faire ça pendant plus de 4 ans. Car après y'a plus de dos. Le dos va claquer. Aujourd'hui certains camarades ont des ceintures abdominales. Ils n'ont même pas 30 ans. C'est une cadence infernale, avec un chef en haut qui regarde les déchargeurs, et qui leur crie dessus pour aller aller de plus en vite. On doit finir à 7h. Si ce n'est pas fini à 7h et qu'on

va jusqu'à 7h30, les heures sup ne sont pas payées. Le sous-traitant c'est Derichbourg, mais le donneur d'ordre c'est La Poste.

Même s'il y a des absents on doit garder la même cadence, même s'il y a encore plus de colis. On est obligé de rester à son poste. Pas le droit d'aller aux toilettes, de prendre un café, rien. Le salaire est de 600€ à 800€ maximum. Les contrats [intérim] se renouvellent chaque semaine par sms. Pour avoir la semaine, il faut accepter de venir travailler le lundi entre 5h45 et 6h45 et si vous n'acceptez pas ça, vous n'avez pas le reste du contrat sur la semaine. Sur ces postes très difficiles on ne voit que des sans-papiers. Une fois régularisé, les camarades partent pour des boulots où les conditions de travail sont meilleures et où ils ne s'usent pas la santé. **Moi je suis sur la ligne de colis R20 (colis pour Paris 13°). Quand j'ai commencé nous étions 3. Un camarade est parti au bout d'un mois. Puis l'autre. Ils ne les ont jamais remplacés. Et je devais tout faire seul pour le même nombre de colis. Un jour j'ai arrêté la machine car je n'en pouvais plus. Le chef m'a dit de la rallumer. J'ai dit ok mais vous m'aider à faire et ça va aller vite. Mais forcément il n'a pas voulu. Du coup comme j'ai refusé de reprendre il m'a mis en fin de mission.**

Sauf qu'une semaine après ils m'ont rappelé en me disant qu'ils n'arrivaient pas à me remplacer et en me demandant de revenir. Je suis revenu car on n'a pas le choix pour vivre, pour remplir son frigo, recharger son pass navigo, payer son loyer, envoyer de l'argent au pays, etc. Pour manger il faut accepter.]

L'organisation de la grève

On avait créé un groupe WhatsApp entre nous, on a attendu que le confinement finisse et on est allé voir Solidaires et SUD PTT. Ils nous ont accompagnés pour organiser la grève, monter le piquet, etc. Le 3 décembre les policiers nous ont évacués, car nous n'avions pas la déclaration pour le piquet de grève. Solidaires et SUD PTT ont fait la déclaration, et on est revenu le 7 décembre. Les policiers ne voulaient pas car il y a 2 ans, il y a eu une grève victorieuse à Alfortville avec la régularisation de 76 travailleurs sans papiers (dont 27 de Chronopost). Mais il y a plusieurs refus, avec des promesses d'être régularisé en suivant, et il y a des camarades qui sont là aujourd'hui avec nous car ils ne l'ont toujours pas été.

Maintenant il y a 3 piquets de grève: celui de Genevilliers depuis le 3 octobre 2021 (RSI), celui de DPD qui a démarré le 15 novembre 2021. Il y a une victoire récemment quand même à Genevilliers avec 83 récépissés pour les camarades de RSI. Mais ce n'est pas la préfecture qui a décidé, c'est Darmanin. Mais les camarades sont toujours en lutte et sur leur piquet et on continue de faire des manifestations et actions ensemble.

Notre lutte est commune.

Pour Chronopost et DPD, les préfectures concernées nous mentent et nous baladent. Elles disent « circulaire Valls, on veut voir les dossiers ». Mais nous on ne les donnera pas sans garanties, car il y a un gros risque d'OQTF après. Dans l'Essonne, on nous dit qu'on ne peut plus avoir de cerfa car l'employeur (Derichbourg) n'est plus là. Ça c'est leur version. Pour nous le vrai donneur d'ordre c'est La Poste, et donc c'est indirectement l'État derrière et c'est plus dur de les mettre face à leurs responsabilités. Le ministre de l'Intérieur fait le ménage dans les entreprises privées (le BTP, RSI, etc) mais pas chez lui. Dussopt (qui connaît très bien notre dossier) nous promet qu'on serait reçus par Darmanin, on demande des audiences mais on n'est toujours pas reçu. Nous demandons une discussion sérieuse sur les critères de la régularisation. Il y a 150 personnes ici qui travaillent et à DPD c'est 63. **Notre ligne: c'est la régularisation de tous les occupants de ces 3 piquets de grève! On va aller jusqu'au bout. Il faut qu'on arrache cette victoire là! C'est de notre liberté qu'il s'agit!**

Pour le soutien: nous avons des caisses de grève en ligne, mais il est important de venir aussi nous soutenir dans les manifs. On n'a pas beaucoup de présence de militant·es dans nos manifs, on est entre nous: Solidaires, SUD et entre sans-papiers. Les postiers peuvent venir dans nos manifs, parce que la cause ce n'est pas seulement la régularisation, c'est aussi les conditions de travail, l'augmentation des salaires. Si nous, les travailleurs, on veut tous s'en sortir, on doit tous être sur la même ligne. **Si tout le monde est régularisé, les salaires augmenteront aussi. Cette lutte c'est pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses.**

Le projet de loi de Darmanin: scandaleux!

Si c'est ce qu'on entend depuis quelques jours, c'est scandaleux! Ce n'est pas une solution pour aucun travailleur sans papier. Dire qu'il faut regarder les métiers en tension, pour régulariser ces gens là, pour une année! Et au final si le métier n'est plus en tension on va vous retirer le titre de séjour, et vous redevenez un sans papier?! C'est pour utiliser les sans papiers comme des marchandises. Si on fait ce projet de loi, ça ne traite pas

les gens comme des êtres humains, ça les traite comme des machines, et nous ne sommes pas des machines. Et il y a beaucoup de choses dans ce projet de loi qui ne tiennent pas debout. Comme pour l'inscription au registre des personnes recherchées pour chaque OQTF. Sauf que les OQTF ils les donnent comme ça, lors d'un contrôle et vous n'avez rien fait. Ils vous voient, ils n'aiment pas votre tête, ils vous arrêtent et vous demandent une pièce d'identité. Les sans-papiers en France c'est facile de les distinguer: ils se réveillent à 4 ou 5h du matin pour aller au boulot. Ou à 7h du matin quand ils rentrent du boulot, ils les contrôlent à la sortie du métro, ou dans une grande gare. Si on ne fournit pas de pièce d'identité, ils nous arrêtent, nous emmènent en garde à vue et après OQTF. Quand tu as un OQTF, pendant une année tu ne peux rien faire, tu ne peux pas entamer de démarche administrative. Du coup vous êtes emprisonnés. Alors que vous avez travaillé, vous avez cotisé, vous payez des impôts pour la France. C'est ça la réalité des choses.

Ce projet de loi là, il ne faut pas que ça passe. Tout ça n'est pas encore écrit et on doit se mobiliser contre. Toutes et tous ensemble!

Extrait du CP de Solidaires du 3 novembre: vu.fr/ILeu

*Depuis quelques jours, les musiques sur l'immigration choisie et la double peine reprennent. Si nous ne connaissons pas encore le contenu précis de cette nouvelle loi immigration, les déclarations de Darmanin et Dussopt donnent les grandes lignes. Des mesures essentiellement répressives, qui réduiront encore les droits des étranger-es, les expulseront toujours plus, avec encore moins de garanties et de recours... L'exception: avoir une utilité économique. L'être humain ravalé au rang de marchandises! (...) «Être gentils avec les gentils et méchants avec les méchants»: derrière ce vocabulaire simpliste, c'est bien de tri des migrant-es dont il s'agit, dans un but purement utilitariste. Pour l'Union syndicale Solidaires, on ne peut pas envisager les déplacements humains comme des phénomènes comptables, ou des rapports sur investissement! On ne peut pas conditionner la liberté de circulation et d'installation au gré du besoin de main-d'œuvre à bon marché du patronat. (...) Les personnes migrant-es fuient la guerre et la misère, conséquences des politiques menées entre autres par la France. **Leur accueil doit être permanent et inconditionnel. Nous devons faire preuve de solidarité pour construire ensemble une société où les droits et libertés fondamentales sont les mêmes pour toutes et tous indépendamment de nos origines, partout, sans discrimination.***



vimeo.com/689704740

Pour une société plus juste et égalitaire, plus solidaire, Pour la fermeture des CRA et l'ouverture des frontières! Pour un titre de séjour unique de 10 ans! Régularisation de tou·tes les sans-papiers!

« Solidaires développe de nouvelles implantations dans les Comités Sociaux et Économiques ! »



Transports urbains et interurbains

Le syndicat Sud Solidaires des Transports urbains et interurbains a dépassé les 47% lors des élections CSE de Transdev Marne et Ourcq qui se sont tenues le 10 novembre. Un très beau résultat pour cette équipe syndicale qui a vu son périmètre fusionner à l'occasion des récents appels d'offre concernant les transports en Île-de-France.



SNCF

Les élections CSE dans les 5 SA SNCF se sont déroulées du 17 au 24 novembre. SUD-Rail réalise 18,67% sur l'ensemble du groupe (+1,39%) avec 16 988 voix, un nombre de voix supérieur aux élections de 2018 malgré la baisse des effectifs et une légère augmentation de l'abstention (65,56% de votant-es cette année). La fédération SUD-Rail conserve la première place dans les deux CSE d'établissement dont elle assurait le secrétariat depuis 2018 et devient la 1^{re} organisation en nombre d'élu-es dans 4 CSE supplémentaires sur les 33 CSE SNCF.



Autoroutes

Le syndicat Sud Autoroutes retrouve la représentativité perdue en 2018 au sein de l'entreprise AREA (Autoroutes Rhône Alpes) et, avec 20,57% des voix aux récentes élections CSE réalise son meilleur résultat de ces dix dernières années dans cette entreprise d'environ 600 salarié-es! 2015 > 10,28% — 2018 > 7,26% — 2022 > 20,57%



Branche Prévention & sécurité

Après des années d'implantation et de développement dans les entreprises du secteur, l'union syndicale Solidaires et son syndicat Sud Prévention, sécurité et sûreté, ont obtenu la représentativité en 2021 dans la branche Prévention et sécurité qui rassemble plus de 110 000 salarié-es. Fort de sa représentativité, le syndicat SUD-Solidaires, a fait usage de son droit d'opposition avec les autres syndicats représentatifs de la branche et contraint le patronat à rouvrir les négociations salariales. Finalement la grille salariale sera augmentée de 7,5% et le premier coefficient de la grille sera désormais au-dessus du SMIC: la lutte paye!



Thalès

Le syndicat SUPPER-Solidaires implanté dans différentes entreprises du groupe Thalès, poursuit son implantation notamment dans les plus grosses entreprises du groupe, Thalès LAS (7000 salarié-es) où le syndicat SUPPER recueille 18,79% et Thalès DMS (5600 salarié-es) où SUPPER conserve sa représentativité avec 13,3%.



Ferroviaire privé

Avec 20,8% des voix aux élections CSE de l'entreprise Newrest, SUD-Rail conforte sa représentativité au sein des deux établissements de cette entreprise qui assure la restauration à bord des TGV et des trains Intercités. Toujours dans la sous-traitance ferroviaire mais du côté des travaux sur les voies ferrées, SUD-Rail poursuit son implantation au sein du groupe NGE en obtenant 77,90% des voix dans l'entreprise Offroy.



Commerces & services

Solidaires consolide sa représentativité dans la branche Jardinerie / Graineries avec une nouvelle implantation dans les Jardinerie Poullain où nous réalisons 33,90% des suffrages au premier tour.



Crédit Agricole de Lorraine

Le syndicat SUD CAM réalise une très forte progression aux élections CSE du Crédit Agricole de Lorraine et obtient la majorité absolue avec un score de 56,82% (contre 43,15% en 2018) sur ce périmètre qui regroupe plus de 1300 salarié-es! Une progression qui permet d'obtenir 12 élu-es CSE sur les 18 sièges de l'instance au détriment de la CGC et la CFTD qui perdent chacune deux élu-es.



Amazon Transport

Les syndicats SUD-Solidaires continuent leur développement dans la galaxie Amazon. Alors que notre union syndicale est déjà solidement implantée dans des entités de Amazon logistique, les élections CSE du mois d'octobre ont placé le syndicat SUD en deuxième organisation syndicale de Amazon Transport (avec 29% des voix à l'échelle nationale), et devient le syndicat majoritaire avec 68% au CSE de la zone sud. C'est la démonstration qu'il est possible de s'organiser et de développer notre syndicalisme de lutte au cœur du capitalisme de Bezos malgré la répression et les intimidations.



En l'espace de 5 jours, partout sur le territoire, des centaines de milliers de salarié-es se sont mis en grève et en manifestation le 18 octobre 2022. Ils et elles revendiquaient des augmentations de salaires, et un autre partage des richesses et mais aussi dénonçaient les attaques sur le droit de grève du gouvernement envers les salarié-es des raffineries. Tous les secteurs ont été mobilisés: les transports (route, bus, rail, aérien), l'énergie, l'ensemble des services publics, etc. Cette journée a démontré l'ampleur de notre colère sociale et si le brasier n'a pas pris cette fois-ci, les braises sont là et n'attendent qu'à repartir en feu!



SUD éducation !

Solidaire, unitaire, démocratique, SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. **Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.** Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Les fronts de lutte se multiplient dans l'éducation.

Contre la précarité, les AESH (assistant-es d'élèves en situation de handicap) se mobilisent depuis plusieurs années pour un vrai statut et des augmentations de salaires. SUD éducation a obtenu de vraies victoires les concernant, notamment grâce à une victoire au Conseil d'État : la prime REP et REP+ (éducation prioritaire) sera dorénavant versée à ces personnels qui n'en bénéficiaient pas jusqu'ici. Au-delà de ces personnels, la question salariale est, comme partout, centrale : à rebours des annonces faites, nous nous battons pour des augmentations sans contreparties, pour tous les personnels, et pour tous les stades de la carrière.

La réforme du lycée professionnel voulue par Macron est un scandale absolu.

L'augmentation prévue des périodes de stage de 50% va avoir un impact considérable sur les postes et les conditions de travail, et va encore davantage éloigner les élèves des apprentissages scolaires. Pour SUD éducation, il s'agit

là d'une confrontation entre deux visions de l'éducation : de notre côté l'émancipation, la culture, la citoyenneté ; du côté du gouvernement le tri social et la soumission au monde de l'entreprise. Après une grève très suivie le 18 novembre, nous appelons en intersyndicale à une nouvelle journée de grève le 17 novembre.

L'activité importante de SUD éducation et la combativité de ses équipes suscite un acharnement de la part du ministère depuis Blanquer.

La répression anti-syndicale contre nos militant-es se multiplie depuis 2019, en particulier à travers les mutations dites « dans l'intérêt du service », qui sont une modalité particulièrement arbitraire de répression, sans cadre procédural ni contradictoire. C'est ce dont a été victime notre camarade Kai Terada, co-secrétaire de SUD éducation 92, pour lequel nous avons orchestré une forte mobilisation. Actuellement les procédures sont en cours, incluant une saisine de la Défenseure des droits pour discrimination syndicale.

Fédération des syndicats
SUD éducation, plus de 6000
adhérent-es, fondé en 1999

Site web : sudeducation.org
Twitter : [SUD_education](https://twitter.com/SUD_education)
Fb : [Sudeducationfederation](https://www.facebook.com/Sudeducationfederation)

Instagram : [sudeducation](https://www.instagram.com/sudeducation)
Youtube : [SUDéducatiosolidaires](https://www.youtube.com/SUDéducatiosolidaires)
Mastodon : [@sudeducation](https://mastodon.social/@sudeducation)



RIEN À ATTENDRE DU GOUVERNEMENT ET DES CAPITALISTES

REPRENONS LES CHOSES EN MAIN MAINTENANT !

RETRAITES ZALAIRES MÊME COMBAT

suu

C'EST

Union
syndicale

Solidaires

¡LA PAZ!

La Tierra está harta de guerra.



¡MAMI!

БОМБА НАПОСЛЕДСТВИЕ

Cefi Solidaires

Centre de Formation Interprofessionnel de Solidaires

Nouveau site du Cefi Solidaires : un nouvel outil pour développer la formation syndicale !

La formation syndicale fait peau neuve sur le site de Solidaires, cet aspect primordial de notre activité syndicale interprofessionnelle est désormais davantage mis en avant sur le site de notre union syndicale.

Cela vise à davantage faire connaître les actions de formations organisées auprès de toutes et tous les adhérent-es comme des salarié-es qui seraient tentés de nous rejoindre, à la fois en accédant au catalogue des prochaines formations mais également en donnant de la visibilité aux derniers stages organisés.

Mais ce nouveau site vise également à améliorer les outils à disposition des référent-es formation de chaque structure et de toutes les animatrices et tous les animateurs de formations en mettant à disposition davantage de ressources (brochures, diaporamas, vidéos...) utiles pour développer et mettre à jour des stages de formation.

Le contenu du site sera progressivement alimenté et doit permettre à toutes les structures de renforcer leur implication dans le développement de notre formation interprofessionnelle !

solidaires.org/se-former/

La formation 8 mars Toute l'année s'est tenue les 9 et 10 novembre dans les locaux de Solidaires au 31 rue de la Grange aux Belles à Paris. Elle a mêlé à la fois apport théorique et ateliers pratiques. Et encore une fois, elle a été bien trop courte pour toutes les militantes qui y ont participé.

L'écho du Cefi, une note mensuelle pour la formation syndicale.

Depuis septembre 2021, une note mensuelle est adressée par courriel aux membres de la commission formation ainsi qu'aux Solidaires locaux et organisations professionnelles de Solidaires. Celle-ci récapitule toute notre actualité autour de la formation syndicale.

Si vous ne recevez pas cette note, prenez contact en écrivant à cefi@solidaires.org !

Quoi de neuf au Cefi ?

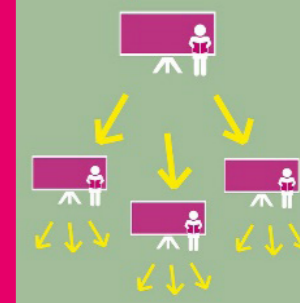
Les prochaines formations nationales :

Cefi Solidaires

FORMATIONS
PRUD'
HOMMES

Journées Solidaires aux prud'hommes -
24 et 25 janvier à Paris

Cefi Solidaires



Formation de formateurs-rices CSA CSE
CST - 16 au 20 janvier ou 20 au 24 mars
à Paris

Cefi Solidaires



Agir syndicalement contre le racisme -
23 au 25 novembre à Paris OU 22 au 24
mars à Marseille

Cefi Solidaires



Premiers outils pour nouveaux-elles
conseiller-ères prud'hommes -
21 au 22 novembre à Paris

« On dit d'un fleuve emportant tout qu'il est violent, mais on ne dit jamais rien de la violence des rives qui l'enserrent. »

B. Brecht

PROTECTION SOCIALE

La commission Protection Sociale en lien avec le groupe de travail *Partageons le Travail* et celui sur la Bataille des retraites, est en train d'élaborer du matériel à destination des structures de Solidaires sur les retraites. Celui-ci arrivera dans les Solidaires locaux début décembre.

En attendant vous pouvez retrouver les revendications de Solidaires sur les retraites dans l'Expression Solidaires n°104 : solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/expressions-solidaires/journal-n104/dossier-sur-les-retraites/

DISCRIMINATIONS LIÉES AU HANDICAP

Cette commission est la dernière née des commissions de Solidaires. Elle est issue du dernier congrès de notre Union. Nous nous sommes fixé·es plusieurs objectifs : sensibiliser les camarades qui siègent dans les instances (CSE, CTE, CE, CSA, etc.), former nos camarades militant·es, et réfléchir à comment rendre notre syndicalisme et militantisme plus inclusif (accessibilité des locaux, manifestations pensées pour que les personnes à mobilités réduites ou pour les personnes neurotypique, traduction de discours en LSF, etc.). Parce qu'on ne peut pas parler du handicap au travail sans parler de l'aspect sociétal, la commission travaille autour de 3 sphères :

- sphère syndicale
- sphère professionnelle
- sphère publique.

N'hésitez pas à vous faire mandater par votre structure pour nous rejoindre ! Envoyez un mail à l'attention de Julie et d'Evelyne à contact@solidaires.org

ANTIRACISTE

Le groupe de travail antiraciste s'est mis en place en 2022. Il travaille principalement sur une série de fiches « Agir syndicalement contre le racisme » pour aider les équipes syndicales à se saisir des situations de racisme au travail et/ou dans les syndicats. La première fiche, intitulée : « Le racisme, de quoi parlons-nous ? » est en ligne sur le site et sera envoyée dans les Solidaires locaux. Par ailleurs, des formations nationales sont organisées sous l'égide du CEFI. La première a eu lieu en novembre à Paris et une session aura lieu en mars à Marseille. Vous pouvez contacter le GT à l'adresse : gt-antiraciste@solidaires.org

Couverture de la fiche 1 dans le dossier solidaires.org/sinformer-et-agir/brochures/argumentaires/le-racisme-de-quoi-parlons-nous/

INTERNATIONALE DE SOLIDAIRES

La Commission Internationale de Solidaires s'est dotée de groupes de travail sur des thématiques données afin de pouvoir fonctionner. Le Groupe de Travail de Solidarité avec l'Ukraine a participé à 2 convois de solidarité. Vous pouvez retrouver leur photoreportage ici : <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/internationales/convoi-syndical-international-de-retour-dukraïne-photoreportage/> ainsi qu'un livre « Ukraine : Solidarité syndicale en temps de guerre » à commander ici <https://solidaires.org/espace-adherent/infos-interne-solidaires/notes-interne/livre-ukraïne-solidarité-syndicale-en-temps-de-guerre-info-et-commande/>

Ils et elles sont disponibles pour se rendre dans les différentes structures de Solidaires pour faire part de leur expérience.

ANTIFA

La lutte antifasciste et contre l'extrême droite est bien une lutte syndicale. Pour y faire face, nous devons imposer nos luttes et nos revendications de justice sociale et de solidarité pour tou·tes, sans exclusive. Défendre nos conquies et conquérir de nouveaux droits c'est combattre les vautours d'extrême droite.

La commission antifasciste participe ainsi à repérer et dénoncer la parole fasciste et la façon dont elle écrase les mobilisations sociales. Par exemple, au travers de la sordide récupération à des fins racistes, par Le Pen et Zemmour, du meurtre d'une enfant et la façon dont les chaînes d'info en continu relayent cette parole nauséabonde. Du jour au lendemain la question des mobilisations sociales a été éclipsée au profit des rassemblements organisés par l'extrême droite. Nous pistons les actions et votes des élus du Rassemblement National (RN) : ils ont voté le projet de loi soutenu par le gouvernement sur le pouvoir d'achat, mais pas l'augmentation du SMIC. On voit où sont leurs intérêts...

Chaque séquence de mobilisations fait partie intégrante du combat contre l'extrême droite, celle-ci craint plus que tout nos solidarités de classe qu'elle tente de briser. Pour participer à ce combat : envoyer un mail à contact@solidaires.org

FONCTION PUBLIQUE

Du 1^{er} au 8 décembre 2022 auront lieu les élections professionnelles dans la fonction publique. Tout le matériel est à retrouver ici : solidaires.org/espace-adherent/ressources-mises-en-commun/materiel-elections-fonction-publique/tous-les-visuels-de-la-campagne-elections-fonction-publique/

Et une vidéo de campagne vimeo.com/762146469

CHANGEONS LE SYSTÈME

PAS LE CLIMAT

Solidaires
l'Union syndicale

PARTAGEONS (SUR) LE TRAVAIL

« Prenons le temps de rêver »

Le 22 novembre, lors de l'Assemblée Générale des adhérent·es de Solidaires Vendée, nous avons diffusé le film de Solidaires « Des services publics pour lutter contre le réchauffement climatique » dans le cadre d'un atelier sur « Partageons (sur) le travail » vimeo.com/755008664

On a commencé à discuter et à échanger sur les revendications de Solidaires mais pas que. « Nous n'avons plus le temps de rêver, a dit une camarade »

Alors on s'est mis à rêver à d'autres possibles, à d'autres futurs, à de véritables services publics pour réduire notre empreinte carbone et pour freiner le réchauffement climatique. On a pris un peu de ce temps précieux après lequel on court pour construire des utopies. Les toucher du doigt. Et puis on s'est rappelé que des résistances il y en a partout, tout le temps. Et dans des lieux parfois improbables comme les cafés de village. Cet échange a été bien trop court mais fort. Et c'est aussi ça la Campagne Partageons (sur) le travail. Prendre le temps de rêver.

La campagne partageons le travail passe à l'urgence écologique

Après avoir mis l'éclairage sur la protection sociale et sur les services publics, la campagne Partageons (sur) le travail de l'Union se concentrera sur l'écologie.

L'urgence écologique ne se discute plus, elle s'impose dans nos vies. La production et la consommation sans limite, avec production de gaz à effets de serre, provoque des bouleversements climatiques sans précédents aux conséquences incalculables. La destruction de la biodiversité, les pollutions (micro-plastiques, résidus chimiques, métaux lourds...) de l'intégralité de la planète et du vivant dans les airs comme les rivières et océans est un fait.

Nous le savons : il faut rompre avec le productivisme. Ce qui nous oblige à nous affronter avec le système capitaliste, mais nous met également face à nos contradictions : nombreux sont les emplois dans des industries et secteurs destructeurs de terres arables ou pollueurs. Syndicalistes de lutte et de transformation sociale, nous savons qu'il faut allier défense du quotidien et capacité à agir pour (im)poser des alternatives qui seront obligatoirement sociales ET écologiques. Notre syndicalisme doit questionner et proposer des solutions sur la questions des besoins primaires : alimentation, énergie, transports, communications... ce qui implique une réflexion et des propositions sur l'extraction, l'utilisation/transformation et la préservation

des ressources (eau, bois, minerais, sources d'énergies, terres agricoles, air...).

Les transformations écologiques ne doivent pas être « hors sol » et doivent se construire avec les travailleuses et travailleurs concerné·es. Ce qui pose par ailleurs la question du lien avec la transformation sociale et le pouvoir des salarié·es sur leur organisation du travail et sur leurs outils de production. La campagne dans Solidaires vise à pousser à ce que nos syndicats dépassent les discours « de posture » et s'approprient pleinement les enjeux écologiques. Cela passe par en discuter dans nos réunions pour chercher à construire des revendications adaptées à nos secteurs et à nos territoires et pour construire des actions concrètes.

Un guide de Solidaires « agir syndicalement pour la transition écologique » est en élaboration. Ce guide fournira des éléments de base sur le sujet ainsi que les cadres juridiques, des pistes d'interventions et des idées pour développer un revendicatif syndical sur le sujet.

Vers avril 2023 se tiendront les secondes journées reconversions sociales et écologiques pour échanger dans l'Union sur le sujet et les rencontres d'été de Solidaires aborderont ce thème. La crise écologique n'est pas une fatalité, elle est liée à l'activité productrice humaine. À nous d'agir dessus et de convaincre le plus grand nombre de nous rejoindre !

Les Utopiques est une publication Solidaires mais ouverte aux mouvements sociaux, à des camarades d'autres organisations syndicales, à des militants et militantes d'autres pays. Ce sont des Cahiers de réflexions qui couvrent l'ensemble du champ syndical. C'est un espace autonome de réflexions, avec des textes très majoritairement rédigés par des syndicalistes. Un outil de réflexion individuelle et collective, des articles qui permettent de prendre du recul vis-à-vis de l'actualité militante mais qui nourrissent celle-ci.

À l'approche du 8 mars, nous vous partageons un extrait du cahier n°14 Syndicalisme et Féminisme article « Sortir de l'invisibilité des travailleuses dans la crise du covid 19 ... et après. » écrit par Corinne Mélis.

• • • DIVISION DU TRAVAIL ET OPPRESSIONS IMBRIQUÉES

Les métiers du soin (du care) dont la crise sanitaire montre combien ils sont socialement utiles, sont essentiellement occupés par des femmes (87% pour l'aide à la personne). Ils sont dévalorisés, symboliquement et matériellement, comme le prolongement dans la sphère professionnelle de qualités supposées féminines, relevant du travail domestique et reproductif.

C'est également le cas des emplois liés au commerce et au nettoyage quand ils sont occupés par des femmes. Dans les bassins d'emploi d'installation ancienne ou plus récente de populations immigrées, les emplois d'aide à domicile, agentes des services hospitaliers (ASH), personnel des EHPAD, nettoyage des bureaux et des hôtels, caissières... sont massivement occupés par des migrantes, et souvent par des descendantes de migrant-es, d'Afrique du nord et d'Afrique sub-saharienne. Des recherches universitaires et de statistiques publiques ont montré la façon dont le marché et le monde du travail sont structurés par une segmentation du marché du travail et une ségrégation professionnelle sexiste, raciste et classiste. Celle-ci concentre les femmes dans seulement 12 familles de métiers sur 86 ; par effet d'assignation identitaire fondée sur des stéréotypes raciaux, de discrimination directe et indirecte et d'exploitation des vulnérabilités sociales, elle réduit encore le panel pour les femmes racisées, étrangères ou Françaises. Le secteur

du nettoyage, en particulier dans la sous-traitance, et de l'aide à la personne, singulièrement de l'emploi domestique, sont éloquents à cet égard. Les migrantes composent par exemple 31% des personnels de l'aide à la personne en 2017, et l'on peut en profiter pour noter que nombre d'entre elles vivent des situations de déclassement social par non-reconnaissance de diplôme obtenus dans les pays de départ et/ou de discrimination à l'embauche. Dans tous ces secteurs, les « sans-papiers » sont particulièrement en risque de surexploitation, de conditions de travail dégradées et de violences sexistes dans leur milieu de travail.

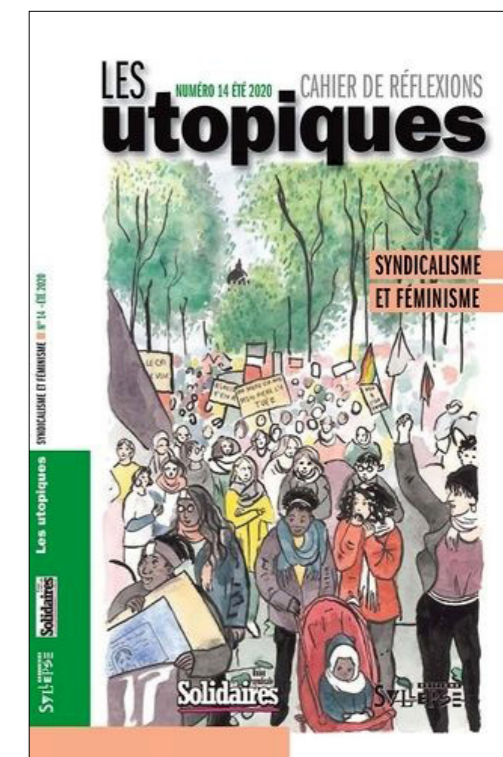
Les filles d'immigrées sont un peu mieux loties sur le plan de l'emploi, notamment lorsqu'elles ont fait des études, et parce que la nationalité française leur permet d'entrer dans la Fonction publique. Mais la persistance des inégalités d'accès au marché du travail liées à l'origine continue d'être démontrée par plusieurs études et notamment l'enquête de référence TeO « Trajectoires et Origines » réalisée par l'INED et l'INSEE en 2008, et dont une seconde édition est en cours de réalisation. L'enquête du Défenseur des droits « Accès à l'emploi et discriminations liées à l'origine », en septembre 2016, rapporte que de très nombreux jeunes d'origine étrangère se trouvent exclus des différentes sphères d'intégration sociale, économique et culturelle et que « toutes choses égales par ailleurs, les hommes sans ascendance migratoire directe ont toujours plus de chances d'accès à l'emploi et de meil-

leurs salaires [...] Quelle que soit leur origine, les femmes sont les plus pénalisées. « Mais ce sont tout de même les femmes « d'origine extra-communautaire », dans les faits, inscrites dans les histoires migratoires coloniales et post-coloniales, qui sont le plus discriminées. Comment nos organisations syndicales s'emparent-elles de ces questions ? En l'occurrence, les secteurs majoritaires (mais évidemment non exclusifs) d'insertion de ces femmes dans l'emploi sont aussi ceux où l'implantation syndicale est la plus faible, et où l'activité syndicale est une vraie prise de risque face à la violence managériale et au licenciement. Avec un taux global de syndicalisation en France de 10,8% en 2016, on compte 19,4% de syndiqué.es dans la Fonction publique, et seulement 8,4% dans le secteur privé et associatif, essentiellement dans les grandes entreprises. En outre, les enquêtes confirment que le temps partiel et les contrats précaires sont de vrais freins à la syndicalisation, tandis que la peur de perdre son emploi est décisive dans la décision de s'engager ou non. Et il est vrai qu'isolement, harcèlement, licenciements, sont des pratiques patronales courantes, en face desquelles les syndicalistes sont plus ou moins outillés, selon le type d'emploi qu'ils/elles occupent, et la protection légale et syndicale dont ils/elles bénéficient. Syndicalisation et activité militante, dans un contexte d'affaiblissement des droits syndicaux, peuvent devenir une gageure.

C'est notamment le cas dans les secteurs où travaillent les immigré-es, et beaucoup de leurs descendant-es. Mais certaines s'engagent dans des luttes liées au travail, dans un souci de dignité et de justice sociale, malgré la violence des rapports de travail, le manque de moyens syndicaux, les doubles ou triples journées pour les femmes, des situations administratives et sociales précaires... Les luttes dans le nettoyage (depuis Arcade/Accor en 2002 jusqu'à celles plus récentes d'Ibis et d'Onet), ou encore d'assistantes maternelles de la ville de Paris, le montrent et bousculent dans le même temps la figure archétypique du syndicaliste et des terrains de luttes légitimes et prioritaires. Qu'en faisons-nous dans nos dé-

bats, nos revendications et nos pratiques ? Qu'aurions-nous à gagner à nous approprier une praxis intersectionnelle ?

C'est un travail à construire par et avec les premières concernées. Les chercheuses et collectifs développant une analyse intersectionnelle des rapports de pouvoirs dans la France actuelle interrogent l'ensemble du mouvement social, féminisme et syndicalisme inclus. Elles s'inscrivent dans une histoire déjà ancienne, mais peu connue, de luttes et de production de savoirs, par les premières concerné-es, visant à la reconnaissance de dominations multidimensionnelles et interconnectées, diversement combinées selon les situations dans lesquelles elles s'actualisent. Les discussions sont nombreuses autour du concept d'intersectionnalité et de son usage, mais à minima, il sert à penser la lutte pour la justice sociale dans toutes ses dimensions.



Pour lire l'intégralité du texte : lesutopiques.org/

NO BASSARAN !

Ce slogan porté depuis des mois par le collectif Bassines non merci et Les soulèvements de la terre a été porté haut et fort lors du WE de mobilisation des 29 et 30 octobre à Sainte Soline (79). A l'appel de plus de 150 organisations (collectifs, associations, syndicats, partis politiques) entre 8 000 et 10 000 personnes se sont réunies pour manifester leur rejet de construction de méga bassines destinées à l'irrigation de l'agro-industrie. Solidaires 79 est investi localement dans cette lutte contre l'accapement de l'eau depuis le début.

L'agro-industrie a décidé de lancer une vaste entreprise d'accapement de l'eau au détriment de la qualité et du partage de ce bien commun. Avec le soutien actif de l'État, des dizaines de « méga-bassines » menacent d'être construites partout sur le territoire en commençant par la zone du marais Poitevin, deuxième plus grande zone humide en France (après la Camargue).

Les mégabassines, énormes bassins artificiels, plastifiés et imperméables, financé avec de l'argent public à plus de 80%, ont pour but de garantir coûte que coûte l'irrigation intensive de monocultures, détenues par quelques exploitants agricoles et destinées, pour l'essentiel, à alimenter la spéculation sur les marchés internationaux et les usines de méthanisation.

Bien loin de la mare aux canards ou des petites retenues collinaires, une méga-bassine s'étend en moyenne sur une superficie de huit hectares... soit l'équivalent d'une dizaine de terrains de football ! Et contrairement à ce que voudraient laisser croire leurs promoteurs, les méga-bassines ne sont pas simplement alimentées par les eaux de pluie.

Elles nécessitent des opérations de pompage, accentuant ainsi la pression sur les ressources en eau, alors que les nappes phréatiques peinent à se reconstituer avec la sécheresse due au dérèglement climatique.

Le WE d'action de Sainte Soline avait pour but de stopper le chantier d'une méga bassine de 650 000 000 de litres d'eau pompée directement dans les nappes phréatiques et les cours d'eau et d'exiger un moratoire sur la question. Plutôt que de favoriser le débat public, l'État a préféré la répression avec le déploiement d'un dispositif (gendarmes, hélicoptères...) qui a coûté plus d'un million d'euros.

La répression des forces de l'ordre, avec quelque 1 700 gendarmes mobilisés, a été d'une violence inouïe faisant 50 blessé-es parmi les manifestant-es : bombes de lacrymogène, grenades de désencerclement, grenades assourdissantes, LBD, matraques. Si nous n'avons pas eu de blessé-es parmi nous, nous avons organisé des rassemblements de soutien devant le tribunal mais aussi devant l'hôpital pour soutenir nos camarades de luttes.

Solidaires 79 en participant à l'organisation de cette action réaffirme son engagement écologique en luttant contre les projets écicides ! Nous ne laisserons pas une minorité accaparer l'eau, bien commun, pour son seul profit ! L'action a été une victoire, le chantier a été suspendu.

Pour plus d'informations sur les méga-bassines, voir le document de la Confédération paysanne confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/4P-Bassines-web_BD-10-2021.pdf

Manifestation à Épamnes le 11 octobre 2020, © (Photo archives NR, Jean-André Boutier)



Rencontre avec SACCAGE 2024, un collectif qui s'est donné pour objectif de lutter contre les « saccages » des JO 2024.

Saccage 2024, le nom est fort, quelles sont vos actions ?

Saccage 2024 lutte contre les saccages provoqués par la tenue et la préparation des Jeux Olympiques à Paris en 2024, mais aussi de tous les Jeux Olympiques. Notre première apparition est le mardi 17 novembre 2020, répondant à l'appel contre la réintoxication du monde, différentes associations, collectifs et habitant-es ont convergé pour le premier « Toxic Tour » de Saccage2024. Nous avons choisi de mettre en lumière ce qui se prépare à Carrefour Pleyel (à Saint-Denis) : un diffuseur autoroutier construit juste au-dessus du groupe scolaire Pleyel-Anatole France, dans le but désormais explicite de desservir le Village des sportifs non loin d'ici ; la destruction d'un foyer de travailleurs migrants expulsés sans solution de logement satisfaisante pour construire ce Village Olympique.

A partir de là, nous sommes entré-es en résistance face aux saccages écologiques et sociaux que provoquent les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Nous, habitant-es de Seine-Saint-Denis et de ses alentours, associations et collectifs, sommes rassemblés pour défendre les espaces où l'on vit, où l'on habite, où l'on se rencontre, où l'on tisse des liens et où l'on s'amuse, menacés par la préparation et la tenue de ces jeux.

Un an plus tard le 16 octobre 2021 nous avons décidé de clarifier nos objectifs et notre stratégie :

Enquêter sur les saccages olympiques, créer/travailler des ressources critiques pour les contestataires des JO ici et ailleurs

Contre-propagande : toxic-tour, collage, infokiosque, tracts, perturbations d'évènements...

Créer et renforcer des foyers de contestations à partir de saccages locaux et globaux

Depuis on continue à se mobiliser et à faire un lourd travail de contre propagande et de création de contenu.

Les JO sont un truc énorme, comment espérez-vous lutter contre ?

Nous avons conscience que les Jeux de Paris 2024 auront probablement lieu, cela dit, des zones sont encore à sauvegarder et de nombreuses choses sont à gagner. Les Jardin Ouvriers d'Aubervilliers, le Bouldrome du parc de la Courneuve ont été sauvés et nous allons continuer à lutter pour ralentir les dégâts olympiques. Aussi, la rencontre avec les anti-JO d'autre pays nous a permis de s'appuyer sur leur travail, et de prendre conscience que notre travail va aussi servir les luttes futures. Peut-être que les Jeux de Paris seront les derniers ?

Quel rôle peut avoir un syndicat dans une telle lutte ?

Le syndicalisme a toute sa place dans la lutte contre les JO, parce que ce sont nos lieux de vie, mais aussi nos conditions de travail qui sont lourdement impactés. Lutter contre les JO c'est lutter contre le travail dissimulé avec les bénévoles, contre les conditions de travail déplorables du BTP, contre la privatisation, contre le sport business etc. Le slogan des JO « plus haut, plus vite, plus fort » n'est-il pas précisément l'idéologie contre laquelle on lutte dans nos quartiers et nos entreprises ?

Votre contact, site...

Vous pouvez nous retrouver sur tous les réseaux sociaux : <https://allmylinks.com/saccage2024>
N'hésitez pas à vous abonner !
Mais surtout sur notre site : <https://saccage2024.noblogs.org/>
Et par mail via saccage2024@protonmail.com



Retraites : Le projet de loi, c'est tout début 2023! On se prépare maintenant, sur les lieux de travail, dans les villes... on n'attend pas! On se réunit, on débat, et on agit dès que possible en commençant par démonter les idées reçues!

Non ! la réforme n'a pas pour but de « sauver » les retraites, mais de réduire les dépenses publiques (ou sociales), rembourser la dette et de baisser les impôts des entreprises

S'il y a déficit, la solution c'est la cotisation !

Il y a trois manières d'équilibrer les régimes de retraites : **jouer sur la durée de cotisation, le niveau de la pension ou augmenter le taux de cotisation.** Le mouvement syndical a toujours défendu cette dernière option car elle permet une répartition des richesses entre le capital (les actionnaires et leurs profits) et le travail (les salaires et la protection sociale). Le patronat y est farouchement opposé car cela grève ses profits, avec la ritournelle que cela nuit à la compétitivité (le « coût du travail », les « charges »...), préférant les deux autres options ou, là, ce sont les salarié-es qui paient la totalité de l'addition.

Oui, mais combien ?

La crainte est une baisse du pouvoir d'achat avec un relèvement du taux de cotisation. **En fait, il n'en est rien car la grande force de la retraite par répartition est sa « force de frappe » financière.** Pour le comprendre, rappelons que les retraites versées représentent environ 345 milliards d'euros. Et que le taux de cotisation moyen tous régimes est de 31% (cotisations salariés et employeurs). Toujours sur l'air toujours catastrophé « si on ne fait rien », bla-bla-bla, le ministre du Travail a annoncé un déficit de 12 milliards pour 2027.

Un peu de mathématiques...

La masse des retraites sera d'environ 380 milliards (+ 5 milliards/an) avec un prétendu déficit de 3% en 2027. Il faudrait donc 392 milliards (12 de plus), ce qui impliquerait un taux de cotisation d'environ 32% ($31 \times 392 \div 380$), soit 1% de plus en 2027. Ou 0,2% chaque année. On part de l'hypothèse (contestable au vu des profits des entreprises) que l'augmentation est partagée 50-50 : la part salariale augmenterait donc de 0,1% par an jusqu'en 2027. Ou 1,5 euro pour un salaire de 1500 euros. Déjà c'est le scénario le plus pessimiste (rien n'est sûr...) et si le choix était fait d'augmenter l'âge de départ au lieu de toucher au taux, le COR a calculé qu'il faudrait moins de 5 mois supplémentaires en 2027. On voit bien la force de la cotisation... Et, surtout, on est bien loin des trois ans de plus à travailler comme veut nous l'imposer le gouvernement. **C'est la preuve qu'il n'y a pas à « sauver » les régimes de retraite. Et que la réforme vise à faire des économies sur les retraites pour financer autre chose, comme les baisses d'impôts des entreprises.** Et il n'y aura pas plus de problème à l'horizon 2070! On ne veut plus faire de sacrifice pour augmenter leurs bénéfices!

On va pas bosser trois ans de plus pour payer les baisses d'impôt des plus riches! Stop aux cadeaux fiscaux aux actionnaires et aux riches! Impôt sur le revenu : le taux marginal (le plus haut du barème) était de 65% en 1982. Il est aujourd'hui de 45%, pour la partie qui excède 156 000 euros par an! Impôt sur les sociétés : en 1985, le taux d'imposition était de 50%. En 2017, de 33,3%. Au cours du premier quinquennat, il est passé à 25%. **Sur ces cinq années, la baisse a coûté 11 milliards aux finances publiques.** Et le gouvernement veut continuer avec 8 milliards de baisse pour les deux ans à venir! **Et on n'oublie pas non plus la suppression de l'ISF...**

Un déficit, et alors ?

On « oublie » de nous dire qu'un éventuel déficit en 2027 (qui disparaîtra très vite) ne pose aucun problème. En effet, les régimes de retraite disposent d'environ 180 milliards de réserves financières et le fond de réserve des retraites (le FRR) dispose aussi de 26 milliards. Ces deux ressources ont d'ailleurs été mobilisées lors de la pandémie du fait de la baisse de l'activité économique et des recettes en termes de cotisations.

On vit plus longtemps, vraiment ?

Au nom de ce principe, il faudrait travailler plus longtemps. Jusqu'en 2014, l'espérance de vie à 60 ans progressait de 1,5 à 2 ans par décennie. **Depuis, l'espérance de vie a ralenti à 0,2 an pour les femmes et 0,6 an chez les hommes. Mais les trimestres ne cessent d'augmenter pour le taux plein : 168 trimestres (42 ans) pour les personnes qui auront 62 ans en 2023, 172 (43 ans) pour celles qui auront 62 ans en 2035.** Bilan : le temps passé en retraite a commencé de se réduire. Et cette espérance de vie cache d'immenses disparités (plus de 6 ans chez les hommes entre ouvriers et cadres). Et à 60 ans, 45% des salarié-es ne travaillent déjà plus! Ils veulent préserver notre modèle social, nous aussi! **« La réforme des retraites, c'est une réforme essentielle si on veut pouvoir continuer à préserver notre modèle social alors même qu'on ne peut plus monter les impôts. » Les retraites, ce sont des cotisations sociales! Aucun rapport avec les impôts...** En fait, Macron met un veto à toute augmentation des cotisations sociales patronales, au nom du « coût du travail »! Il veut continuer de baisser les impôts des entreprises et réduire les dépenses publiques comme il le répète dans son programme de stabilité de cet été : **« La maîtrise des dépenses publiques repose principalement sur des réformes structurelles, la réforme des retraites, notamment ». En français, c'est l'austérité!**

L'avenir au présent !



Pour une taxe des superprofits à la hauteur de la crise

Vous pouvez participer à remettre les **#superprofits** à l'agenda du Parlement. Si nous obtenons 100 000 signatures pour la pétition que l'alliance écologiste et sociale PJC vient de lancer sur le site du Sénat, les parlementaires devront étudier notre demande.

petitions.senat.fr/initiatives/i-1270
alliance-ecologique-sociale.org/
signez-la-petition-pour-obtenir-un-vrai-debat-au-parlement-sur-la-taxation-des-superprofits/



Le syndicalisme face à l'impérialisme et la guerre

Pour leur numéro d'hiver 2022 (le numéro 21 déjà!), les Utopiques (la revue de Solidaires) s'attaque à la thématique : **« Impérialisme, guerre, paix, syndicalisme ».** Au travers d'une présentation de nombreux pays et contextes, on y trouve des réflexions sur l'action syndicale en période de guerre ou sur ce que veut dire anti-impérialisme aujourd'hui. On y découvre aussi les activités du Réseau syndical international de Solidarité

et de luttes, dont est membre fondateur Solidaires, comme les convois vers l'Ukraine. Que des questions cruciales pour le monde d'aujourd'hui! Les commandes collectives via vos Syndicats sont possibles. À commander auprès de Solidaires ou dans votre librairie. Écrire à [les utopiques@solidaires.org](mailto:utopiques@solidaires.org) N'hésitez pas à contacter les animateurs-rices de la revue pour organiser débats et rencontres.



Les JO : un enjeu syndical

Solidaires 93 est à l'origine d'une brochure sur les « saccages » engendrés par l'accueil des JO en France, et plus particulièrement en Ile-de-France en 2024. Une lecture nécessaire pour comprendre le modèle négatif, destructeur et concurrentiel de ces grands jeux capitalistes. Adaptation en cours par Solidaires National.

Disponible sur le site de Solidaires 93 : solidaires93.org/index.php/2022/02/28/jo-paris-2024-un-spectacle-au-service-du-capital/



Journée internationale des migrant·e·s. **Solidarité, Liberté, Égalité, Papiers!**



Du 2 au 12 décembre, Défendons les droits de 10 personnes et le droit de manifester dans le monde. Le 2 décembre, Amnesty International lancera en France une opération de 10 jours pour défendre le droit de 10 personnes ou groupes de personnes dans le cadre de « Manifestez-vous », campagne internationale pour protéger le droit de manifester. amnesty.fr



Justice pour les militantes kurdes assassinées à Paris.

Le 9 janvier 2023 cela fera 10 ans que Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Soyomez ont été assassinées en plein cœur de Paris par un agent aux liens avérés avec les services secrets turcs. **Il est temps que l'État français prenne ses responsabilités en poursuivant les commanditaires de ce triple assassinat,** en demandant le retrait du PKK des listes des organisations terroristes et en dénonçant la répression menée par l'État turc contre le mouvement social et la résistance kurde. 10 ans de déni de justice, 10 ans d'impunité, ça suffit! L'Union syndicale Solidaires sera présente lors des manifestations qui auront lieu sur le territoire. **Jin Jiyan Azadi!**

Déclaration

PRÉPARONS NOUS!

Sauf surprise, le gouvernement se prépare à nous imposer deux nouvelles contre-réformes majeures dans les semaines à venir. D'une part une nouvelle loi « immigration », la 22^e depuis 1986! Il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui maltraite les exilé·es et les réfugié·es et dont certains de ses membres n'hésitent pas à renforcer le système raciste en faisant la course aux amalgames « étranger·ères / criminel·les » derrière l'extrême-droite. Pour les travailleuses et travailleurs sans papiers, il n'y aura aucune amélioration ni régularisation massive mais plus de répression et de restrictions dans le droit au séjour.

D'autre part une nouvelle réforme des retraites. Trois ans après le combat de l'hiver 2019-2020, le gouvernement revient pour chercher à nous voler à nouveau notre salaire socialisé et du temps de nos vies. Pour protéger les milliardaires et les capitalistes, il fait probablement le choix d'accélérer l'allongement de la durée de cotisation et de repousser l'âge légal de départ à la retraite. Nous n'oublions pas que nos salaires, pensions et minima sociaux baissent globalement avec l'inflation, bien supérieure aux petites revalorisations. Et que la réforme de l'assurance chômage casse toujours plus nos droits. Ni que la crise écologique s'accroisse.

Préparons-nous donc dans nos syndicats, dans nos sections, à un affrontement majeur avec le gouvernement en ce début 2023, que ce soit contre une vision mortifère des étranger·es ou que ce soit sur la question centrale du partage des richesses. La vague sociale ne se décrète pas, mais elle se construit!

Union
syndicale
Solidaires

